
JOURNAL OFFICIEL

De la Principauté souveraine, indépendante de Bérémaigne

Ordonnances souveraines – Lois et Décrets



Service de l'information publique officielle de Bérémaigne

S.I.P.O.B

DÉCRET N° 2019-04

Relatif à la prise de pouvoir de la conseillère au développement économique et social.

En ma qualité de Ministre d'état en chef de la principauté de Bérémaigne,

En date du 10 avril 2019, je nomme, Charlène OUERGHI, née le 18 septembre 1995, conseillère chargée au développement économique et social de la principauté. Elle appliquera la politique des 100 jours, afin de proposer un programme structuré.

Signé le 12/04/2019 par :

Son Excellence, Houssine Casanova, Ministre d'État, chef du gouvernement.



Direction du Service de l'information publique officielle de Bérémaigne – S.I.P.O.B

Le 12^{ème} jour du 4^{ème} mois de l'année 2019

